

**Management**
**Public :**

Toute personne souhaitant faire certifier sa compétence en animation d'équipe

Prérequis : avoir suivi une formation en management chez CCI Formation parmi ces parcours Nouveau Manager ; Réussir sa prise de fonction et Manager au quotidien, ou Manager les situation complexes : Nous consulter

**Objectifs :**

Capitaliser sur votre expérience professionnelle en management de projet  
Valoriser vos compétences  
Etre acteur de votre parcours professionnel

**Les plus pédagogiques :**

Les + de la certification :

Dispositif souple et rapide de certification

Reconnaissance nationale des compétences par cette certification

Valorisation de son parcours professionnel individuel

Maintien et développement de l'employabilité

Un échange préalable avec nos conseillers permet d'expliquer le dispositif, de valider le projet du participant et de construire son parcours de formation.


\*prix de la certification : 500 ? plus le prix de la formation associée

**Validation / Certification :**


Délivré par CCI France et reconnu au niveau national, le Certificat de Compétences en Entreprise (CCE) est aujourd'hui recensé à l'inventaire spécifique des certifications et habilitations de la CNCP. Il est donc éligible au CPF. Ce dispositif, basé sur un référentiel national de compétences, permet d'évaluer vos compétences acquises au cours de votre expérience professionnelle et/ou personnelle.

L'obtention d'un Certificat de Compétences en Entreprise est conditionné par le passage d'une épreuve d'évaluation (étude de cas). La certification est valable 5 ans.

L'obtention d'un Certificat de Compétences en Entreprise est conditionné par le passage d'une épreuve d'évaluation (étude de cas). La certification est valable 5 ans.

**INFORMATION**
 1 jour, 2h

Horaires de formation :  
8h30-12h30 - 14h-17h

 500 Euros net


Eligible au Compte Personnel  
de Formation !

## Contenu de la formation

### RÉFÉRENTIEL SUR LEQUEL SERA BASÉE L'ÉPREUVE ÉCRITE :

*Élément 1 : Fixer des objectifs*

*Critère 1.1 : Fixer des objectifs réalisables en fonction des contraintes de l'organisation*

*Critère 1.2 : Expliquer à chacun des membres de l'équipe les objectifs collectifs et individuels à atteindre.*

*Critère 1.3 : Donner la possibilité aux membres de l'équipe de définir leurs propres objectifs en cohérence avec les objectifs à atteindre.*

*Critère 1.4 : Mettre à jour les objectifs et la planification du travail, en fonction des avancées et des événements ayant une influence sur l'atteinte des objectifs.*

*Élément 2 : Organiser le travail de l'équipe de travail*

*Critère 2.1 : Organiser le travail de l'équipe en tenant compte des objectifs à atteindre.*

*Critère 2.2 : Organiser le travail en utilisant au mieux les ressources et les capacités de chacun des membres de l'équipe.*

*Critère 2.3 : Définir clairement les responsabilités des membres de son équipe.*

*Critère 2.4 : Donner la possibilité aux équipes concernées de s'exprimer et/ou de faire des propositions concernant l'amélioration de leurs activités de travail.*

*Critère 2.5 : Favoriser l'implication et la motivation des membres de l'équipe.*

*Élément 3 : Améliorer l'organisation du travail de l'équipe*

*Critère 3.1 : Rassembler des informations sur les tendances et/ou évolutions pour initier des améliorations potentielles.*

*Critère 3.2 : Effectuer le bilan après chaque action (activité ou projet) et proposer des améliorations si nécessaire.*

*Critère 3.3 : S'assurer que les changements souhaités sont réalisés ou en cours de réalisation.*

*Critère 3.4 : Communiquer sur les résultats auprès des membres de l'équipe et rendre compte à la hiérarchie.*

### Evaluation :

A l'issue de chaque stage le participant remplit systématiquement un questionnaire d'évaluation de la prestation de formation. Cette évaluation est ensuite analysée par CCI Formation Continue afin de faire évoluer l'offre et les méthodes pédagogiques. De plus, le tour de table réalisé en fin de formation permet au formateur d'évaluer la qualité de la prestation et les progrès réalisés par le participant. Chacun peut ainsi prendre conscience des connaissances et savoir-faire acquis au cours de la formation et de ses axes de progrès.